

Onodje Kochikpa, 2000

Onodje Kochikpa, 2000
Synthèse bibliographique.

La peste porcine africaine.

DESS Productions animales en régions chaudes. Année universitaire 1999-2000, CIRAD-EMVT, Montpellier, France, 36 p.

Mots-clés

: MALADIE DES ANIMAUX ; PPA; PATHOLOGIE ; PORCIN ; MRLC ; PESTE PORCINE AFRICAINE ; AFRIQUE

Résumé

: La peste porcine africaine (PPA), peste porcine de l'Est africain, peste du Kenya ou maladie de Montgomery, est une maladie contagieuse des suidés, inoculable, due à un arbovirus spécifique (à ADN), distinct de celui de la peste porcine classique, appartenant à la fam. des Asfarviridae. Porc et sanglier d'Europe sont très sensibles, alors qu'en Afrique les suidés sauvages et certains porcs domestiques jouent le rôle de réservoir. Ce virus résiste à certains agents physiques et chimiques. D'origine africaine, la PPA a gagné l'Amérique et l'Europe : Portugal et Espagne. Diffusant avec facilité, ses conséquences sanitaires et économiques sont graves.

La PPA s'exprime sous formes suraiguë, aiguë, subaiguë, chronique ou inapparente. Ses symptômes sont ceux de la peste porcine classique. Elle est mortelle le plus souvent. Les lésions macroscopiques sont observées sur la rate, les ganglions lymphatiques, les reins et le coeur. Symptômes et lésions conduisent à une suspicion. Le diagnostic est expérimental, par détection du virus ou de son ARN ou par détection des anticorps : immunofluorescence indirecte, test Elisa ou immunoblotting assay surtout.

En l'absence de traitement et de vaccin, des mesures de prophylaxie médicale et de prophylaxie sanitaire sont mises en oeuvre : combinaison de mesures d'abattage, de quarantaine et de contrôle des mouvements des animaux. La PPA est une maladie réputée légalement contagieuse en France. L'épidémiosurveillance est une nécessité en Afrique pour permettre de circonscrire rapidement des foyers et d'éviter leur propagation.

Oui